

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 MAI 2024

L'Assemblée Générale des actionnaires de Fnac Darty s'est réunie le 29 mai 2024 à l'Espace du Centenaire, 189 rue de Bercy (75012), sous la présidence de Monsieur Jacques VEYRAT.

Le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée à titre ordinaire et extraordinaire a été atteint par la participation de 23 068 041 actions à titre ordinaire et extraordinaire, représentant 85,75% des actions ayant le droit de vote.

Aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de points ou de projets de résolution n'a été formulée par les actionnaires.

La société n'a pas reçu de questions écrites des actionnaires préalablement à l'Assemblée.

L'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé l'ensemble des résolutions et notamment les résolutions suivantes :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale a renouvelé Mesdames Laure HAUSEUX, Stefanie MEYER et Brigitte TAITTINGER JOUYET, en qualité d'administratrices, pour une durée de quatre années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale a décidé de nommer Deloitte & Associés et KPMG S.A, en qualité de commissaires aux comptes de la société, en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité, pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

DIVIDENDE

L'Assemblée Générale a approuvé la distribution, en 2024, d'un dividende de 0,45 € brut par action au titre de 2023. Ce dividende sera payable en totalité en numéraire. Le détachement du coupon interviendra le 3 juillet 2024 et le paiement des dividendes sera effectué le 5 juillet 2024.